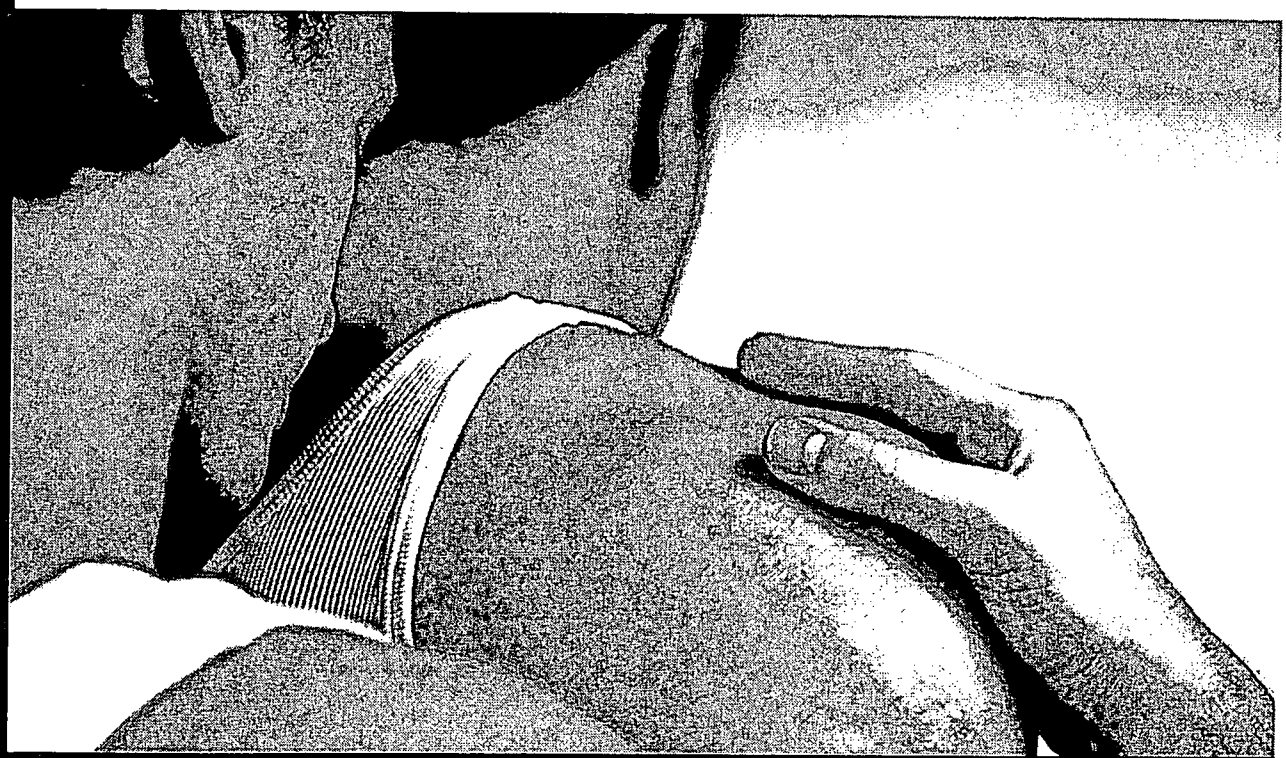
CAS - 140 M
C.P. - ITINERANCE
AU QUEBEC

Mémoire adressé à

La commission parlementaire sur l'itinérance
Gouvernement du Québec

Le phénomène de l'itinérance et
les réalités vécues par les travailleurs du sexe
qui fréquentent le programme "Travailleurs du sexe" (TDS)
De Action Séro Zéro

Montréal - Le 4 novembre 2008



SÉRO ZÉRO

Pour la santé et le mieux-être des hommes gais et bisexuels de Montréal

S.COMM. 6NOV'08 15:37

Table des matières

1. Le programme Travailleurs du sexe d'Action Séro-Zéro — 5

2. Un portrait sommaire des travailleurs du sexe du programme — 6

3. Les problématiques vécues par les travailleurs du sexe — 7
   - 3.1 - La désaffiliation sociale — 7
   - 3.2 - L'occupation du domaine public — 8
   - 3.3 - Les institutions — 8
   - 3.4 - La justice, l'emprisonnement et la répression — 9
   - 3.5 - La réalité de la toxicomanie — 10
   - 3.6 - De la santé physique à la santé mentale — 11
   - 3.7 - La situation du logement — 12
   - 3.8 - La réalité économique — 13

4. Quelques pistes à envisager — 14
   - 4.1 - Une problématique large et multiple — 14
   - 4.2 - Le partenariat et les organismes communautaires — 15
   - 4.3 - Les institutions — 16
   - 4.4 - L'établissement d'un centre de répit à bas seuil d'exigences — 17

1

Le programme Travailleurs du sexe d'Action Séro-Zéro

« Qu'on le veuille ou non, l'industrie du sexe existe à Montréal. En effet, la prostitution est une réalité observable dans notre ville comme ailleurs dans les grands centres urbains du pays. En étudiant les problématiques entourant cette industrie, on a constaté que la prostitution dérangeait moins que les phénomènes qui y sont associés. Ainsi, on leur prêtera une attention particulière tout en ne négligeant pas le vécu des travailleurs du sexe, car ils sont des centaines à avoir besoin d'aide. »

- Robert Rousseau, directeur général d'Action Séro-Zéro.

Depuis 1990, l'organisme communautaire Action Séro-Zéro propose aux hommes gais, bisexuels ou ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes divers programmes gratuits de promotion de la santé et de prévention du VIH/sida et des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS). Parmi ceux-ci, nous vous présentons le programme Travailleurs du sexe.

Nous avons mis sur pied le programme Travailleurs du sexe en 1997. Depuis 11 ans, les diverses interventions de notre programme visent à réduire l'incidence du VIH/sida et des autres ITSS auprès des travailleurs du sexe. Principalement, il veille à maintenir un environnement propice à l'éducation et à la prévention du VIH/sida ; à offrir un soutien préventif visant l'adoption de comportements sexuels plus sécuritaires ; et à améliorer les conditions de vie des travailleurs du sexe. À ce jour, notre organisme est le seul à œuvrer de façon spécifique à la prévention du VIH/sida et autres ITSS auprès des travailleurs du sexe.

Les interventions de notre programme s'articulent principalement autour de deux axes, soit l'intervention de proximité dans la rue et, depuis 2000, l'intervention en site fixe à notre centre de soir.

Le centre de soir a été créé afin d'offrir aux travailleurs du sexe un lieu où trouver du soutien, prendre du repos et développer un sentiment d'appartenance sociale. En 2008, sa mission reste inchangée, car elle a porté fruits. En effet, sans briser totalement l'isolement vécu par sa clientèle, le centre pallie et apaise certains effets néfastes qui y sont associés. Par conséquent, depuis ses débuts, notre centre de soir connaît un achalandage important et ascendant.

C'est au centre de soir que nous réalisons la majorité de nos interventions et activités. Lors de sa première année d'implantation, il a accueilli 144 visiteurs. En 2006-2007, nous avons enregistré 3894 visites (réparties sur 192 jours), soit une moyenne de 20 visiteurs par soir. Lorsque nous comparons ces données avec celles de l'année précédente, nous constatons une hausse de fréquentation de 8 % (317 visiteurs de plus).

Quant à nos interventions de proximité dans la rue, selon les données recueillies entre avril

2006 et mars 2007, nous en avons effectué 1829 (réparties sur 324 sorties), soit une moyenne de 6 interventions par sortie. Nos données nous indiquent également une hausse significative d'interventions en juillet, en août et en septembre.
Ces données sur le nombre de visiteurs et d'interventions ne comptabilisent pas les interventions ponctuelles des intervenants du centre de soir. Cependant, si l'on additionne le nombre des nouveaux travailleurs du sexe qui fréquentent le centre à celui des travailleurs du sexe qui le fréquentent déjà, nous estimons que le programme Travailleurs du sexe a touché 320 personnes.
En plus de répondre aux besoins élémentaires des travailleurs du sexe, tels que se vêtir, se nourrir, se reposer, le programme propose également une démarche plus stratégique. Certes, il comble les besoins physiologiques de sa clientèle, mais également, il se penche sur les besoins psychologiques (besoins de sécurité, d'appartenance sociale, d'estime de soi, de reconnaissance des autres et d'accomplissement personnel). Ainsi, grâce au soutien de démarches concrètes, de socialisation, d'accès à l'information, de prévention et de sensibilisation, le programme Travailleurs du sexe offre la possibilité à la clientèle qui utilise les services de trouver les outils nécessaires afin qu'ils améliorent leur qualité de vie.

2

Un portrait sommaire des travailleurs du sexe du programme

« Ils nous accueillent à bras ouverts, peu importe qui on est ou comment on est. »
- Danny, travailleur du sexe depuis 25 ans.

- Propos recueillis par Émilie Bilodeau,
Le Devoir (samedi 23 et dimanche 24 février 2008).

Bien que les réalités et les situations des hommes qui s'adonnent au travail du sexe soient multiples et variables, nos intervenants observent certaines constances. D'une part, les travailleurs du sexe sont nombreux à affirmer avoir vécu de la violence, du rejet ou de l'indifférence. D'autre part, plusieurs n'ont pas atteint un niveau de scolarité suffisant pour répondre aux exigences du marché du travail. Ainsi, une grande majorité d'entre eux vivent des situations de désorganisation sociale, de désaffiliation et d'itinérance. Par ailleurs, ils sont plus de 85 % à nous confier vivre dans l'isolement. Ils n'appartiennent à aucun groupe ; n'entretiennent pas, ou peu, de liens familiaux ; et possèdent un réseau social limité, voire inexistant. Nos intervenants constatent également une recrudescence des demandes d'aide et de soutien pendant la saison estivale. Effectivement, l'été, de jeunes hommes âgés de 18 à 25 ans provenant en majorité de régions périphériques ou éloignées, viennent dans la métropole et ont recours au travail du sexe afin de pouvoir subvenir à leurs besoins.

3

Les problématiques vécues par les travailleurs du sexe

« Les hommes qui exercent le travail du sexe dans la rue ont pourtant déjà été identifiés comme faisant partie d'une population prioritaire par les services de santé publique. L'ajout de financement substantiel nous permettrait de poursuivre nos activités et de réaliser des projets à plus ou moins long terme et de façon concertée. »

- Robert Rousseau, directeur général d'Action Séro-Zéro.

Dans une large mesure, l'expérience de vie de la clientèle visée par le programme Travailleurs du sexe est marquée par une instabilité permanente en regard du logement, des revenus (pauvreté), de la toxicomanie et de la santé mentale. De plus, plusieurs d'entre eux auront, ou ont eu, des démêlés avec la justice. Souvent associés à un séjour en institution, ces hommes font face à une quadruple stigmatisation sociale relativement à l'itinérance, à l'homosexualité, au travail du sexe et à la toxicomanie.

3.1 La désaffiliation sociale

Une grande partie des travailleurs du sexe auprès desquels nous intervenons vivent en marge de la société ou peinent à se reconnaître au sein de celle-ci. La plupart éprouvent de la méfiance à l'égard des institutions ; méfiance souvent alimentée par un parcours de vie difficile, ponctué de ruptures, d'échecs et d'internements marquants et difficiles. Par ailleurs, le sentiment d'échec ressenti par ce type de clientèle est tellement omniprésent que l'accompagnement et l'aide qui pourraient enclencher un processus de changement de vie et de réinsertion sociale paraissent insurmontables. Les facteurs entraînant la désaffiliation et la marginalisation sont à la fois structurels (crise du logement, incertitude économique) ; individuels (mauvais traitements psychologiques et physiques, problèmes de santé mentale, toxicomanie) ; et sociaux (judiciarisation, désinstitutionalisation, cohabitation difficile entre les populations itinérantes et les résidents des quartiers). Ajoutons que la désaffiliation est vécue autant vis-à-vis leur réseaux familiaux et sociaux (les amis, les proches) qu'avec la société en général.

L'illégalité de la nature même du travail des prostitués et certaines de leurs mœurs (toxicomanie, alcoolisme) sont fréquemment invoquées pour justifier la discrimination et la stigmatisation dont ils sont victimes. L'homosexualité et l'itinérance sont également alléguées.

Il n'y a pas que les individus (voisins, commerçants, etc.) qui entretiennent des préjugés à l'égard des travailleurs du sexe. Les préjugés s'étendent également à diverses institutions

publiques (établissements de santé, services policiers, ministères, etc.). D'où l'importance d'améliorer l'accès ressources offrant des services en bas seuil et d'augmenter le travail de proximité *(outreach)*[1]. D'où la nécessité également, de favoriser la concertation de l'ensemble des acteurs impliqués et un meilleur arrimage des services. Voilà les défis et les priorités pour optimiser les résultats du programme Travailleurs du sexe.

3.2 L'occupation du domaine public

Certains travailleurs du sexe recrutent leurs clients par Internet, par l'entremise d'agences d'escortes, dans les journaux et dans les saunas. Toutefois, la majorité sollicite ses clients directement dans la rue. Notre expertise du terrain nous démontre que la prostitution de rue et les habitudes de vie qui l'entourent entraînent des tensions sociales et augmentent les situations de crise in situ. Parmi celles-ci, notons la difficile cohabitation avec les résidents du quartier qui vont de pair avec les fréquentes interventions policières. Les chiffres sont éloquents... Entre 1994 et 2004, la police de Montréal a émis plus de 22 000 contraventions à des personnes itinérantes pour des infractions reliées à leur seule présence dans l'espace public, pour ce qu'on nomme des « incivilités mineures ». Fait notable, 72 % de ces contraventions se sont soldées par des mandats d'incarcération[2]. Ainsi, la spirale sans fin de la répression et des contraventions ne fait qu'accentuer la fracture sociale et la marginalisation des travailleurs du sexe.

3.3 Les institutions

Tel que mentionné précédemment, nous savons qu'un nombre élevé de travailleurs du sexe ont déjà séjourné dans une institution, puis développé une méfiance envers ce type de milieu. Souvent directement issus des centres jeunesse, ne disposant d'aucun suivi à leur sortie, ils se retrouvent directement dans la rue ou peinent à se maintenir dans un appartement à prix modique. Si cette situation ne représente pas le parcours de la majorité des hommes s'adonnant à la prostitution, elle reflète néanmoins en grande partie, la réalité de la clientèle desservie par notre programme.
Notons également qu'il semble exister peu de services adaptés à la réalité de cette clientèle[3]. Les démarches sociales et/ou administratives à entreprendre pour s'en sortir sont complexes et les travailleurs du sexe ne disposent pas toujours des aptitudes intellectuelles ou des habilités sociales requises pour s'y attaquer seuls. D'une part, les critères d'admissibilité des instances bureaucratiques s'ajoutent aux difficultés vécues par cette clientèle souvent sans domicile fixe, sans papiers, sans mode de vie propice à la responsabilisation individuelle. D'autre part, les protocoles de traitements, d'aide et de services sont généralement conçus pour des clientèles qui ont des situations de vie stables

1. Bas seuil : Vise à investir les lieux de socialisation de la population ciblée selon un mode et fonctionnement auxquels elle corespond. Travail de proximité : Une activité oriantée vers la communauté, qui vise à entrer en contact avec des personnes ou des groupes issus de populations particulièrement ciblées, qui ne sont pas efficacement contactées ou atteintes par le services existants ou par les circuits traditionnels. *(Hartnoll R.L., et al., A survey of Hiv outreach intervention inthe Unites Kingdom, London, B)*

2. Bellot Céline et al, Judiciarisation et criminalisation des populations itinérantes à Montréal de 1994 à 2004, Rapport de recherche pour le secrétariat national des sans-abri, 2005.

3. À l'exception notoire de certains organismes communaitaires, bien que ceux-ci ne disposent pas toujours de la spécialisation requise.

(logement convenable, revenus décents, hygiène de vie saine, autonomie partielle, aptitudes sociales, compréhension adéquate du processus à enclencher, etc.).
Force est de constater que de nombreux travailleurs du sexe ne remplissent pas ces critères. Ainsi, les obstacles à surmonter pour obtenir un service ou une aide quelconque paraissent à ce point insurmontables que les démarches entreprises avortent et se soldent fréquemment par des échecs. Échecs supplémentaires qui alimenteront le cercle vicieux de la méfiance envers le milieu institutionnel.

3.4 La justice, l'emprisonnement et la répression

Au Canada, le fait d'avoir des rapports sexuels entre adultes consentants moyennant rémunération n'est pas illégal aux termes du Code criminel. Cependant, les activités liées à la prostitution et qui sont réputées menacer l'ordre public ou les bonnes mœurs sont illégales. Ce sont elles qui entraînent de graves conséquences pour les travailleurs du sexe. Des experts en droit canadien vont jusqu'à soutenir que les lois du pays en matière de prostitution sont indirectement liées à la mort de travailleurs du sexe. Ils préconisent donc des changements politiques urgents[4].
La sollicitation (cause principale d'arrestations) se définit comme « le fait de communiquer avec une autre personne, dans un endroit public, dans le but de se livrer à la prostitution[5]. »
Cette accusation criminelle est habituellement assortie de mesures qui s'ajoutent aux conditions de vie déjà difficiles des travailleurs du sexe et qui fragilisent davantage leur existence.

Voici certains exemples de mesures contribuant à une fragilisation :

- Imposition d'un quadrilatère qui chasse les travailleurs du sexe de leurs lieux de socialisation (lieux où sont souvent situées les ressources communautaires qui leur sont destinées) ;
- Interdiction de fréquenter certaines personnes (alors que la plupart des travailleurs du sexe souffrent déjà d'isolement) ;
- Application d'un couvre-feu (alors qu'ils sont nombreux à vivre dans la rue) ;
- Interdiction de consommer de l'alcool ou de la drogue (alors que la consommation fait partie des habitudes de vie de la quasi-totalité des travailleurs du sexe).

La criminalisation de la sollicitation et ses conséquences (casier judiciaire, contravention à régler, risque élevé d'emprisonnement, etc.) constituent de sérieux obstacles à la réinsertion sociale des travailleurs du sexe et nuisent au travail de nos intervenants (déjà qu'il y a un manque de ressources...).

4. Beyond Descriminalization : *Sex-work, Homaun Rigths and a New Framework for a law Reform*, publié par Pivot Legal Society sex-work subcommittee, 2006.

5. Article 213 du code criminel canadien.

La répression engendre un climat peu propice à l'intervention sociale. L'imposition de quadrilatères délimités, par exemple, éloigne notre clientèle de nos points de service. De plus, le climat de tension (présence policière, etc.) l'oblige souvent à négocier très rapidement le sécurisexe[6] avec ses clients. Parfois, la peur d'être arrêté escamote le port du condom ou d'autres mesures de protection contre les ITSS. La peur du mandat d'amener, à la suite du non-respect de conditions imposées, nuit également à la réinsertion sociale. En effet, les travailleurs du sexe qui se sentent en perpétuel danger d'arrestation préfèrent parfois éviter tous contacts avec des professionnels (intervenants sociaux, avocats, groupes de défense de leurs droits, etc.) qu'ils ne connaissent pas.

Finalement, parce qu'ils ont peur d'être arrêtés, les travailleurs du sexe portent rarement plainte contre les mauvais clients. Conséquemment, ils deviennent les cibles idéales d'individus mal intentionnés et sont souvent victimes de mauvais traitements, de violence, de vol et de viol. Absents des registres officiels, ces méfaits échappent aux statistiques.

Bien que de courte ou de moyenne durée, l'emprisonnement pour contraventions impayées ou non-respect des conditions n'aide en rien la réinsertion d'un travailleur du sexe qui aurait entamé des démarches pour s'en sortir. Son incarcération met en péril son logement et son emploi, brise les liens forgés avec des intervenants communautaires et le replonge dans la spirale d'où il essayait de s'extirper.

Nos intervenants constatent qu'il est parfois difficile de travailler en collaboration avec le milieu carcéral. Bien qu'ils puissent communiquer avec les travailleurs du sexe incarcérés (notre centre de soir accepte les appels à frais virés), ils sentent de la résistance quand vient le temps des visites qui ont pour but de mieux préparer l'individu incarcéré à son une éventuelle sortie. En effet, le milieu ne semble pas toujours ouvert... Entre autres, nos demandes visant à rencontrer les détenus en privé (isoloirs) se sont jusqu'à présent, heurtées à des refus.

Mentionnons aussi que les travailleurs du sexe, lorsqu'ils sont identifiés comme tels dans le milieu carcéral, sont très souvent ostracisés, soit par les autres détenus ou même par le personnel de ses milieux. Par conséquent, ils préfèrent minimiser les contacts entre eux de peur qu'un des leurs ne soit dénoncé, puis étiqueté comme « pute ».

Enfin, le suivi et l'accès aux soins en prison sont souvent déficients. Cette situation complique et fragilise davantage l'état de santé des travailleurs du sexe chez qui ont observent des prévalences élevées de l'hépatite C et/ou du VIH/sida[7].

Des soins de santé déficients entraînent, dans bien des cas, des arrêts de traitement ou des difficultés en ce qui à trait à l'adhérences aux traitements.

3.5 La réalité de la toxicomanie

La toxicomanie, la polytoxicomanie et l'alcoolisme sont des problèmes très présents chez les hommes qui se livrent à la prostitution. Ils consomment des drogues récréatives (ecstasy, kétamine, crystal, GHB ou speed), notamment, pour perdre leurs inhibitions. De plus, la quasi-totalité fume de la marijuana et boit de l'alcool. Et quoique dans une moindre mesure,

6. Le sécurisexe est un mode de relations sexuelles qui minimise les risques de contracter une ITSS. Ici, il est principalement question de l'utilisation systématique du préservatif.

7. Voir 3.6, De la santé physique à la santé mental.

les travailleurs du sexe prennent également des drogues dures (héroïne, cocaïne). Parmi ceux qui disent consommer de la cocaïne, 29 % se l'injecte, 51 % la fume (crack) et 19 % combinent les deux méthodes.

Lorsqu'on évalue les risques de transmission reliés au VIH/sida et à l'hépatite C, on doit prendre en compte les modes de consommation. Au Canada, chaque année, on estime à environ 4000 les nouveaux cas d'infection par l'hépatite C (63 % attribuables à l'utilisation de drogues injectables[8]). Les études menées auprès des UDI[9] démontrent un niveau élevé de comportements à risque (liés aux pratiques sexuelles ou à l'injection de drogues). Ainsi, le risque potentiel de transmission du VIH/sida au sein de la clientèle des travailleurs du sexe est important[10].

On comprend donc l'ampleur de la problématique chez les travailleurs du sexe UDI qui sont plus sujets à prendre des risques alors qu'ils ont plusieurs partenaires sexuels. Si on se base sur les statistiques concernant les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et qui consomment des drogues injectables, on peut aisément imaginer que les travailleurs du sexe sont fortement à risque de contracter le VIH/sida ou l'hépatite et, évidemment, d'éprouver de graves problèmes de santé physique.

3.6 De la santé physique à la santé mentale

Comme nous venons de le voir, les risques combinés du travail du sexe et de la consommation de drogue ont une incidence bien réelle sur la santé des prostitués. Un nombre important d'entre eux sont infectés par le VIH/sida ; d'autres ont contracté l'hépatite C ; alors que certains présentent une co-infection au VIH et à l'hépatite C. Le suivi nécessaire pour assurer le traitement de ces infectons peut s'avérer complexe et difficile, car les travailleurs du sexe vivent habituellement en marge de la société et refusent souvent de consulter un médecin (par méfiance, etc.). Les rares cas qui ont entrepris un traitement peinent à le suivre à cause de leur mode de vie instable. Signalons également que peu de médecins acceptent d'intervenir auprès de ce type de patient ou clientèle.

La majorité des travailleurs du sexe affirment avoir surtout pris des risques la nuit (relations sexuelles non protégées, utilisation ou partage de matériel d'injection ou de consommation) lorsque la plupart des ressources communautaires pouvant leur fournir du matériel (condoms, matériel d'injection, etc.) sont fermées. Par ailleurs, étant donné que la plupart ne détiennent pas de carte d'assurance maladie, ils se voient souvent refuser des soins (à moins que leur vie soit irrémédiablement en danger). Cette difficulté d'accès aux soins de santé (réelle ou perçue) peut être contournée notamment, grâce au travail des infirmières de proximité et des intervenants qui œuvrent auprès des jeunes de la rue. D'ailleurs, à notre centre de soir, nous pouvons compter sur des partenaires qui collaborent à la mise en place des activités préventives, en plus de prodiguer des soins. Citons, entre autre, le bon travail du CSSS Jeanne Mance (CLSC des Faubourgs) qui offre aux hommes qui fréquentent nos services, des services de santé allant du dépistage des ITSS aux services de soins mineurs,

8. Zou, S. Tepper, M & Giulivi, A, (2000). Current statut of hepatatis C in Canada. Canadian Journal of Public Healt, 91, 1, S10-S15.

9. UDI : Utilisateurs de Drogues Injectables.

10. Agence de santé publique du Canada. *Actualités en épidémiologie sur VIH/sida, mai 2005.* Division de la surveillance et de l'évalution des risuqes, Centre de prévention et de contrôle des maladies infectieuse.

et ce, toutes les semaines. Cependant, il est important de souligner que ces services sont peu nombreux. En effet, nous constatons qu'il existe un manque important de ressources pour certains autres types de soins comme les soins dentaires et les services d'aide et de suivis psychosociaux.
Enfin, plusieurs travailleurs du sexe ne possèdent que bien peu de connaissances en santé et ce, tant au niveau de la santé physique que sexuelle. De sorte qu'ils adoptent des comportements souvent à risque ou ils basent leurs décisions sur des croyances erronées (par exemple, ne pas éjaculer diminue les risques de contracter une ITSS, chauffer la pointe d'une aiguille de seringue usagée suffirait à la désinfecter, etc.). C'est la raison pour laquelle, notre travail au niveau de la prévention et de l'éducation auprès de cette population demeure si important. Pour bien accomplir notre mission et afin de poursuivre notre travail nous avons besoin acquérir une stabilité financière et nous devons disposer de ressources (humaines et matérielle) suffisantes.

S'il est difficile pour nos intervenants de chiffrer exactement le nombre de travailleurs du sexe présentant des problèmes de santé mentale. Toutefois, à partir de leurs observations, ils peuvent affirmer qu'il semble y avoir corrélation entre toxicomanie, travail du sexe et santé mentale. Qu'elles souffrent de schizophrénie, de dépression, de bipolarité ou d'une autre maladie mentale, les personnes atteintes ne prennent pas, ou peu, leurs médicaments. Sinon, elles se médicamentent avec « les moyens du bord » (drogues diverses, etc.). Loin d'avoir toutes les ressources nécessaires pour acquérir leur autonomie, de nombreux travailleurs du sexe se retrouvent démunis dans l'univers souvent impitoyable de la rue.

3.7 La situation du logement

Aux problèmes que nous venons de présenter (consommation, VIH/sida, ITSS, etc.) s'ajoutent l'itinérance et la discrimination.
Parmi les travailleurs du sexe qui participent aux activités de notre programme, 45 % indiquent vivre en appartement tandis que 55 % affirment ne pas avoir de domicile fixe. Les obstacles à l'obtention d'un logement sont multiples. Entre autres, ils ne peuvent fournir de références (ex-propriétaires, employeurs, banquiers, etc.). Même une fois installés, ils sont nombreux à perdre leur appartement pour défaut de paiement, emprisonnement « non planifié », tapage nocturne, négligence ou non-entretien des lieux. De sorte qu'ils font des allers-retours dans la rue ! Chez les travailleurs du sexe sans domicile fixe, on observe donc les phénomènes de l'itinérance situationnelle (qui se rapporte aux personnes momentanément sans logement), de l'itinérance cyclique (qui fait référence aux personnes qui vont et viennent entre un logement et la rue) et de l'itinérance chronique (qui concerne les personnes qui n'ont pas eu de logement stable depuis longtemps)[11].
L'itinérance est préoccupante, car elle entraîne un nombre important de difficultés qui compliquent davantage la vie déjà ardue de nombreux travailleurs du sexe. Le logement est en effet un pré requis majeur à tout projet de réinsertion durable. Il offre au travailleur du sexe une vie plus stable ; un confort élémentaire ; un endroit sécuritaire où se doucher, dormir, ranger ses effets personnels (vêtements, médicaments, papiers d'identité, etc.)

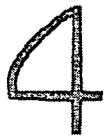
11. *Le phénomène de l'itinérenceau Québec.* Document de consultation, juin 2008. Commission des affaires sociales de l'assemblée nationale du Québec.

finalement, un lieu où ils peuvent se soustraire aux tourbillons et dynamiques associés à la vie sur la rue.
Avoir un logement permet à cette clientèle de quitter momentanément l'espace public. Ainsi, elle risque moins de se retrouver confrontée à la répression policière et elle réduit son stress quotidien. Enfin, elle aura une adresse et pourra régler sa situation judiciaire (donc, recevoir convocations en cours, contraventions ou autres correspondances administratives).
Hélas, les travailleurs du sexe se butent à un autre obstacle : la pénurie de loyers à prix abordables. Chercher un appartement devient vite décourageant. Sans politiques favorisant l'accès au logement, sans augmentation de logements sociaux, sans la mise en place de mesures de soutien (loyer à bas seuil, etc.), l'avenir qui de demeurer sombre pour eux. À Montréal, les HLM sont rares et les listes d'attente longues. Quant aux maisons de chambres, en voie de disparition, elles coûtent de plus en plus cher et sont souvent insalubres.

3.8 La réalité économique

Plusieurs travailleurs du sexe affirment être victimes de discrimination en raison de leur situation socio-économique. Selon nos données, près de 90 % d'entre eux n'ont aucun revenu fixe. S'ils sont prestataires de l'aide sociale, les quelque 575 $ mensuels qu'ils reçoivent servent tout juste à payer le loyer, les comptes et l'épicerie. Dans ce contexte, comment peuvent-ils subvenir convenablement à leurs besoins ? Certains travailleront à temps partiel. Mais, ces revenus d'appoint ne devront pas dépasser 200 $ par mois, sinon ils seront retranchés du montant mensuel envoyé par l'aide sociale.
La situation de la majorité des travailleurs du sexe (toxicomanie, problèmes de santé mentale, etc.) est incompatible avec les contraintes du monde du travail. Ils se retrouvent alors au pied du mur et vivent une situation de grande précarité, voire de pauvreté. Pourtant, l'emploi adapté à leur réalité existe et ils sont quelques uns à avoir eu recours à différents projets de réinsertion au monde du travail.
Ces programmes d'employabilité fournissent habituellement de belles occasions, bien que temporaires, à de jeunes travailleurs du sexe de vivre des expériences professionnelles positives. De plus, des organismes tels que L'Itinéraire, Agrijob (travail agricole payé à la journée) et TAPAJ (Travail Alternatif Payé À la Journée) proposent des programmes pour enclencher le processus d'intégration et/ou de réinsertion. En plus de permettre d'obtenir des sources de revenus supplémentaires, ces programmes fournissent l'occasion à ces jeunes de vivre des expériences enrichissantes et positives, qui très souvent, arrivent à les motiver en vue qu'ils réintégrent la société : Plusieurs d'entre eux, grâce à une occupation professionnelle valorisante, arrivent à se soustraire à leurs habitudes de consommation.
Malgré ces divers programmes, la prostitution demeure la principale activité, la plus importante source de revenu pour la majorité des travailleurs du sexe. Néanmoins, nous avons constaté qu'ils sont plusieurs à n'y chercher qu'une source de revenu complémentaire pour boucler les fins de mois. Enfin, ils sont également nombreux à s'adonner à la prostitution pour payer leur consommation de drogue, une accoutumance coûteuse qui se hisse en tête de liste des priorités.
Quelles que soient les raisons qui poussent les hommes à se prostituer, il reste qu'ils

pratiquent un métier à haut risque, accompagné de stigmatisation sociale et de risques d'arrestation et d'incarcération. En effet, malgré toutes les difficultés et les traumatismes qu'engendre souvent le travail du sexe, c'est la répression policière qui effraie le plus et qui constitue le plus important frein à toute tentative de réinsertion sociale.



Quelques pistes à envisager

« Les infirmières qui offrent des services de dépistage et de soins mineurs auprès des travailleurs du sexe ont dû gagner la confiance de ceux-ci afin qu'ils acceptent l'aide. Elles ont dû parfaire leurs connaissances en ce qui a trait à l'itinérance, à la santé mentale, à la toxicomanie et au travail du sexe chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes. »

- Suzanne Carrière,
directrice des services spécifiques en santé publique, CSSS Jeanne-Mance.

Complexe et avec de multifacettes, l'itinérance est une problématique qui touche malheureusement une portion croissante des 18-30 ans. Les stratégies à mettre en place requièrent donc une étude approfondie de la réalité des hommes qui exercent le travail du sexe.
Si on veut apporter des changements durables et efficaces à l'itinérance, on doit nécessairement appréhender et analyser le phénomène dans sa globalité. C'est pourquoi la concertation et le partenariat entre tous les acteurs qui œuvrent auprès des personnes itinérantes sont essentiels.
Les visages de la pauvreté et de l'itinérance ont passablement changés à Montréal au cours des 20 dernières années. Ces réalités touchent de plus en plus nos jeunes.

4.1 Une problématique large et multiple

Au quotidien, le travail de nos intervenants auprès des travailleurs du sexe doit considérer plusieurs aspects et exige que nos interventions reposent sur une approche qui considère une vision globale de la santé. Nos objectifs et nos priorités sont alors de plusieurs ordres. Tout d'abord, nos intervenants accompagnent les prostitués pour que ceux-ci puissent améliorer leurs conditions de vie et augmenter la prise en charge de leur santé (moyens et ressources adaptés). Ensuite, ils les aident à réaliser des expériences de vie positives afin de favoriser le développement de l'estime de soi et la confiance en eux. Les besoins à court terme sont nombreux et souvent ils doivent être répondus avant d'envisager d'autres actions visant la réinsertion sociale.

13. Nous parlons ici de manifestatiosn punissables au criminel, car, il faut se rappeler, l'activité en tant que telle n'est pas illégale au pays quand elle se pratique entre adultes consentants.

La fragmentation des services (soins de santé physique et mentale, toxicomanie, itinérance, justice, pauvreté) provoque, justement, un morcellement des interventions auprès d'une clientèle que l'on sait peu encline à tisser des liens de confiance. Le manque de suivi qui en découle, de même que les réponses souvent contradictoires qu'elle obtient ne font rien pour améliorer sa situation.
Il faut donc, plus que jamais, parvenir à créer des partenariats forts et une concertation solide entre tous les acteurs du milieu pour agir le plus efficacement possible sur tous les fronts, là où on sait que la vie des travailleurs du sexe est particulièrement fragile.
Enfin, il est primordial, d'adopter en amont une approche musclée de prévention auprès des clientèles vulnérables. Bref, nous devons à la fois être actifs et proactifs.

4.2 Le partenariat et les organismes communautaires

Depuis de nombreuses années, les organismes communautaires ont développé une solide expertise en ce qui a trait à l'offre de services de première ligne auprès des personnes itinérantes. Si cette expérience sur le terrain était utilisée plus largement par différents groupes, on augmenterait l'effectif des ressources et on faciliterait le partage des connaissances. Ces différentes ressources pourraient servir, par exemple, aux élus, aux responsables de la santé publique ou des services de police.
Les organismes communautaires sont souvent aux faits des problématiques et des réalités vécues dans la rue. En effet, afin de répondre adéquatement aux besoins des clientèles avec lesquelles ils travaillent, les intervenants doivent constamment innover et être à l'affût des nouveaux modes d'intervention.
À Action Séro-Zéro, certains travailleurs du sexe avec lesquels nous établissons des contacts à moyen ou à long terme parviennent à se réinsérer dans la société. Même s'ils continuent à s'adonner à la pratique du travail du sexe, un nombre très important de ceux-ci améliorent leurs conditions de vie parce qu'ils maintiennent les liens avec les ressources qui agissent sur certains aspects de leur existence.
Devons-nous considérer un tel état de fait comme une réussite ? Un échec ? Ou plutôt comme un processus évolutif menant à une plus grande autonomie, à des pratiques plus sécuritaires et à l'éclosion de l'estime de soi ? Nous penchons certainement pour cette façon de voir. En effet, bien que difficilement quantifiable, l'approche évolutive est réaliste, nous permet de considérer le travailleur du sexe comme une personne engagée sur la voie du changement avec tous les aléas que cela comporte. Ainsi, une rechute n'équivaudrait pas à un échec, mais correspondrait plutôt à une étape dans un long processus de changement global, duquel un certain nombre de leçons pourront être tirées.
Il est primordial que les autorités publiques comprennent ce processus et nous aident à l'inscrire au cœur même de notre intervention. D'où l'importance de développer nos connaissances en vue de mieux évaluer nos actions. Comment ? Par l'augmentation des recherches et des actions que nous pouvons mener auprès de nos clientèles marginalisées.
En plus de transiger avec la multitude de problèmes vécus par leurs clientèles (itinérance, santé mentale, toxicomanie, pauvreté), les organismes communautaires qui travaillent sur le terrain et accompagnent les personnes en difficulté éprouvent des problèmes de financement. L'augmentation des ressources financières est donc nécessaire, car elle permettrait, par exemple, de multiplier les projets récurrents.

Par ailleurs, des modes de financement stables et permanents permettraient d'atteindre les objectifs plus efficacement. Parfois, dès qu'on observe des réussites ou des améliorations, il est souvent trop tard, car le projet, qui était de courte durée est, déjà sur le point de se terminer.
Pendant quelques mois, le financement de notre programme Travailleurs du sexe a été menacé de diminution. Cette diminution aurait pu entraîner des conséquences fâcheuses puisque pour plusieurs travailleurs du sexe ce programme représente l'unique ressource sur laquelle ils peuvent compter.
Selon Robert Rousseau, directeur général d'Action Séro-Zéro, « ce qui est inacceptable dans toute cette situation [manque de financement], c'est que nous risquons de perdre contact avec des travailleurs du sexe que nous suivons depuis plusieurs mois, parfois même des années. Plusieurs ont fait un long cheminement et nous voyons des résultats tangibles. Tous ces acquis risquent de s'écrouler ». D'une part, la stabilité et la récurrence des montants alloués aux organismes communautaires sont à même de consolider et d'améliorer les services existants. D'autre part, ces montants favorisent le développement de nouveaux projets pouvant répondre efficacement aux réalités changeantes auxquelles nous avons à faire face dans nos interventions.

4.3 Les institutions

Nous avons vu que bon nombre de travailleurs du sexe ont déjà fréquenté au moins une institution dans leur vie, et ce, dès leur plus jeune âge. Pour la plupart, ces expériences ont été marquantes et traumatisantes. On remarque d'ailleurs que « sortie » de centre jeunesse rime trop souvent avec précarité de logement. Les jeunes issus des institutions sont généralement carencés et n'ont pas souvent de modèle positif auquel se fier. Ils semblent mal préparés aux diverses responsabilités associées à la vie adulte. Ainsi, ils ne disposent pas toujours d'outils nécessaires pour développer une certaine autonomie nécessaire.
Nous croyons donc qu'il est impératif de mettre en place des structures d'intégration ou de transition pour faciliter ce passage délicat entre la tutelle institutionnelle et l'autonomie personnelle. Nous devons également instaurer des mécanismes et des ressources un meilleur suivi dans les différentes étapes de réinsertion. Par exemple, pour mieux accompagner une personne qui obtient enfin un logement après une longue période d'itinérance ou qui vient de compléter une thérapie.

Nous préconisons plusieurs mesures, notamment :

- Former de façon soutenue les effectifs policiers ;
- Embaucher du personnel spécifiquement dédié à la clientèle fragilisée dans les établissements de santé ;
- Nommer un procureur de la Couronne attitré aux dossiers des personnes en situation d'itinérance.

Grâce à de telles mesures, nous pourrions optimiser les résultats souhaités et faciliter l'accessibilité à des services citoyens adaptés.

4.4 L'établissement d'un centre de répit à bas seuil d'exigences

L'une des préoccupations majeures des travailleurs du sexe consiste à trouver un lieu ouvert et accessible où se reposer de la rue, à toute heure du jour et de la nuit. Nous préconisons la mise sur pied d'un lieu de répit à court terme. Un endroit qui jumellerait ou ferait un lien entre notre travail à celui des centres de thérapies et de désintoxication. Ceux-ci ne sont pas toujours accessibles immédiatement lorsqu'une personne toxicomane souhaite mettre fin à sa consommation alors que ces moments fragiles de prise de conscience sont souvent primordiaux et assure davantage la réussite future d'une thérapie.

Le centre de répit à bas seuil d'exigences serait un lieu d'accueil et d'implication positive. Il permettrait également aux travailleurs du sexe de se ressourcer et de maintenir des conditions élémentaires d'hygiène. En mettant à leur disposition une pièce où ils auraient accès à une toilette, à une douche, à une brosse à dents, à un rasoir, à une machine à laver et à une sécheuse, on offrirait un refuge quand la pression de la rue est trop forte. Nous pensions aussi mettre à la disposition de la clientèle des casiers où entreposer documents importants et autres effets personnels. C'est après avoir discuté avec de nombreux prostitués que nos intervenants ont réalisé à quel point il était important qu'ils puissent quitter momentanément l'espace public lorsque la pression de consommer est trop forte ou le désespoir trop grand.

Le centre serait également susceptible de servir de lieu sécuritaire pour une personne intoxiquée et disposerait de nombreuses ressources à court ou moyen terme pour l'outiller efficacement dans ses démarches. Enfin, un suivi psychosocial serait de mise et une communication avec les divers organismes communautaires permettrait d'effectuer un suivi concerté.

Les travailleurs du sexe avec lesquels nous uvrons au quotidien vivent principalement leur existence selon la devise « Ici et maintenant ». Par conséquent, c'est avec une aide financière immédiate que nous pourrons plus aisément les rejoindre, maintenir le lien et soutenir le plus grand nombre. Ici et maintenant.